

(19)



(11)

**EP 1 752 261 A1**

(12)

**DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:  
**14.02.2007 Bulletin 2007/07**

(51) Int Cl.:  
**B25H 1/04 (2006.01) B25H 1/10 (2006.01)**  
**B25H 1/14 (2006.01)**

(21) Numéro de dépôt: **05356132.0**

(22) Date de dépôt: **09.08.2005**

(84) Etats contractants désignés:  
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HU IE IS IT LI LT LU LV MC NL PL PT RO SE SI SK TR**  
Etats d'extension désignés:  
**AL BA HR MK YU**

(72) Inventeur: **Lotti, Jacques**  
**03500 St Pourcain s/Sioule (FR)**

Remarques:  
Revendications modifiées conformément à la règle 86 (2) CBE.

(71) Demandeur: **Lotti, Jacques**  
**03500 St Pourcain s/Sioule (FR)**

(54) **Etabli-tréteau-polyvalent et pliable**

(57) Ce système comporte plusieurs moyens d'adaptations, pour faire fonctionner de nombreux appareils de coupe, de perçage, et bien d'autres fonctions: Il se compose de : un Tréteau Fig 4, qui une fois déplier ses pieds s'écartent pour une meilleure stabilité. Il est constitué de trois plateaux, le (1) est fixe, et le (3) est coulissant et bloquant, il permet de maintenir le plateau (2) qui est tournant, celui-ci peut recevoir, soit une scie circulaire où une scie sauteuse (13). A la place du plateau

(3), on peut y coulisser le plateau (4) qui maintien un Rabot où une ponceuse à bande. Où le plateau (5) une lime électrique. Sur le coté droit on peut y voir une petite ralonge (14) qui coulisse dans le Tréteau. On peut également adapter une ralonge (6), soit dans le sens de la largeur, où de la longueur. Sur cette ralonge (6), figure six trous pouvant par vissage, y fixer soit une perceuse à coulisse, une tronçonneuse à métaux où autres matières.

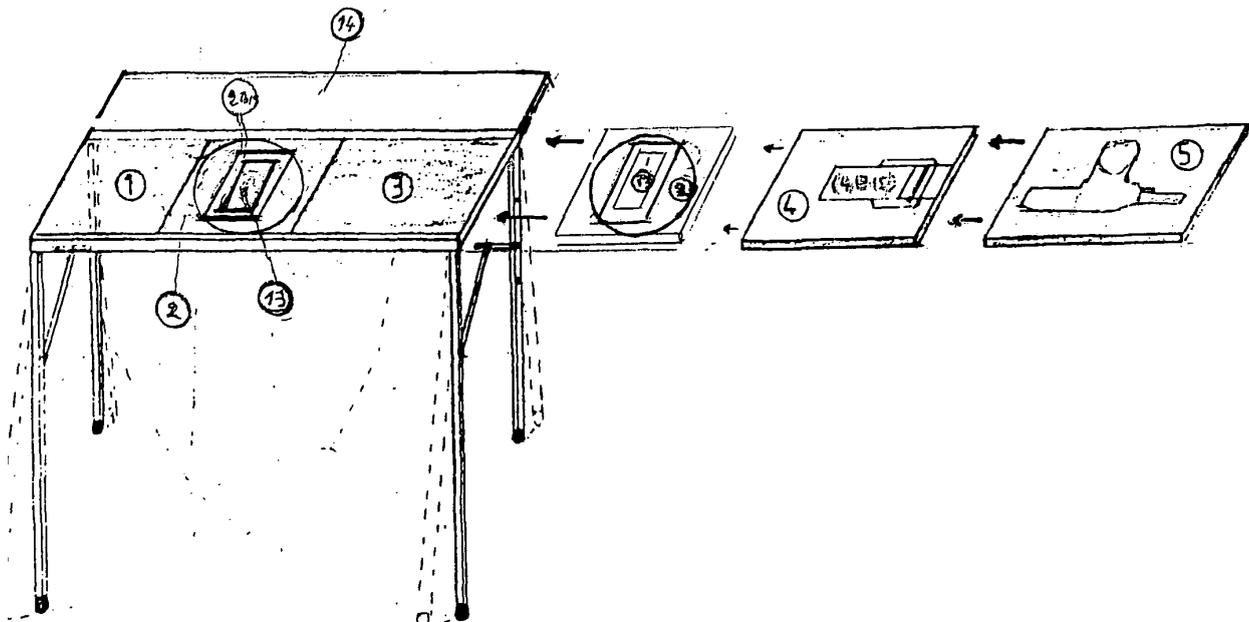


Fig. 4

**EP 1 752 261 A1**

## Description

**[0001]** La présente invention et relative aux Métiers du Batiment, particulièrement aux Menuisiers, Plombiers, certain corps de métiers du

**[0002]** Batiment en particulier pour les intérieurs, ainsi que les Bricoleurs.

**[0003]** On a déjà Fabriquer des Etablis, mais que pour des fonctions individuelles à chaque corps de Métiers , ne présentant q'un où deux Appareils. Ce système d'Etabli, selon l'invention, peut permètre a tout corps de métier du Batiment de l'utiliser. Il peut être constituer d'une armature d'aluminium et bois, où en fer creux. L'invention a pour principal objet d'être Polyvalent, à savoir que sur ce même Etabli on peut y ajuster de nombreux appareils, soit une scie circulaire, une scie sauteuse, un Rabot, une ponçeuse à bande, une lime électrique, et par fixation une Perçeuse à coulisse, une Tronçonneuse, pour couper les Métaux, où autres matériaux. En plus des autres Etablis ses pieds replier se déplis et s'écartent pour une meilleur stabilité. Autres perfectionnement est que l'on peut l'agrandir par une ralonge (6) soit en long, où en large, sur cette ralonge (6) ce fixe des moyens pour maintenir a la verticale, des grandes planches et même des Portes, pour pouvoir les raboter, on peut y ajouter un petit étau. Autre avantage est que tous ces Appareils fonctionnent les Mains libre, par une pédale activer au pieds. Autres avantages est que la scie circulaire et la scie sauteuse, s'ajustent au centre de l'établi sur un plateau tournant et pivote de 0 à 90°, dans ce plateau (2) s'adapte un rectangle (2bis) et un autre plus petit (13) ces rectangles (2bis) ainsi que le rectangle (4bis) sur le plateau (4), peuvent s'élargir où se rétrécir, pour recevoir tous type d'appareils.

**[0004]** D'autres caractéristiques et avantages apparaitrons au cours des descriptions techniques qui vont suivre en références aux dessins fournis qui représentent: Page 1-1 les figures 1.2.3.4.5. Les Fig 1.é; 2.3. sont des vues schématiques en coupe de dessous, Fig 1. 2.3. de dessus, Fig 1 de la ralonge (6) et Fig 4-8 vue en coupe de la ralonge (14) les Fig 1.2.3. sont un ensemble une fois plier, forment un tout pour être transporter dans le coffre d'une voiture.

**[0005]** La Fig :4, est une vue schématique en coupe de haut, des principeaux éléments (2)-(4)-et(5), qui coulisent a la place l'élément (3), dans le plateau de l'établi en forme de U, l'élément (1) est fixe voir Fig 4. La fig 8, représente une vue schématique en coupe, de la ralonge (14). Sur la Fig 4, on peut voir en pointillé, l'écartement des pieds de l'établi. La Fig 5 est une vue schématique en coupe de haut, de l'ensemble de mise en fonctionnement par la pédale (8).

**[0006]** La page 1-2, représentent les Figures 6.7.9. et 10.

**[0007]** La Fig 6, est une vue schématique en coupe de Haut, qui montre la ralonge (6) en long, ainsi que le détail du plateau tournant (2), et de la règle (12) dans le sens de la longueur . les pieds (10) de la ralonge (6) se plie.

Les six trous (9), sont pour recevoir par vissages des appareils de percages à coulisse, où de coupe (tronçonneuse pour couper du Fers. etc.

**[0008]** La Fig 7, est une vue schématique en coupe de haut, avec la ralonge (6) dans le sens de la largeur, ainsi que la règle (12).

**[0009]** La Fig 9, est une vue schématique en coupe, avec le détail du moyen raboter une grande planche et même une porte, fixer sur les pieds (10) La Fig 10, est une vue schématique en coupe, avec détail des fixations (15) sur les pieds (10), pour rabotage de grandes planches.

**[0010]** Le système représenté sur les Figures 1.2.3.4.5. et 8 sont un ensemble d'un établi-tréteau de travail du Bois, Fers, et tous Matériaux; Polyvalent, pliable et transportable, il peut être constitué d'une armature d'Aluminium et Bois, où en Fer creux. Fonctionnant comme suit: L'établi voir Fig 4 est constituer: d'un plateau fixe (1), le plateau central (2) est pour recevoir l'élément tournant (2bis) dans lequel peut se fixer une scie circulaire, où une scie sauteuse, Ces Appareils peuvent pivoter de 0 à 90°. L'élément (4) maintien un Rabot où une ponçeuse à bande. L'élément (5) une lime électrique.

**[0011]** Dans la Fig 4, on peut voir en pointillé, l'écartement de L'établi. pour une meilleur stabilité, sur cet établi on peut également y adapter une ralonge (6) voir Fig 6, page 1.2 dans le sens de la longueur, et Fig 7 dans le sens de la largeur, on y voie au milieu une règle (12) qui coulisse sur un support gradué (16). La Fig 9 une vue en coupe de coté de l'établi, avec à l'horizontale posé sur le pied (10) figure une planche (12), et la Fig 10, représente des moyens (15) de la maintenir pour pouvoir la raboter. Sur la ralonge (6) on peut voir six trous, ceus çï servent par vissage, d'adapter soit une Perçeuse à coulisse où une petite tronçonneuse pour couper des métaux où autres matériaux, ainsi que tout autre appareil pouvant se visser La Fig 5, de la page 1.1. représente une pédale (8), relia a une prise (7) et au secteur (11), servent à faire fonctionner les Mains libre, tout les appareils çiter çï-dessus. La Fig 11, représente la possibilité d'adapter un petit Etau (18) sur la ralonge (6).

**[0012]** La fig 4. représente plusieurs plateaux: 2-4- et 5. Dans le plateau (2) au centre, peut s'adapter un rectangle (2bis) et un autre plus petit (13), ces rectangles (2bis) ainsi que le rectangle (4bis) sur le plateau (4) peuvent s'élargir où se rétrécir, pour pouvoir recevoir tous types d'appareils relative à leurs fonctions.

**[0013]** Cette invention est complémentaire d'un premier procédé, déposer en enveloppe Soleau, Le 27/10/2001, sous le N°99807. et d'un autre dépôt idem Le 12/05/2003. sous le N°163714. Ce dépôt y apporte de nombreuses améliorations, sa Polyvalence va permètre à de nombreux Artisans et Bricoleurs, ainsi que des Entreprises, de faire un bien meilleur travail et avec plus de facilité, grace a son plateau tournant, ses graduations et tous les autres moyens de fixations.

**[0014]** Sa légèreté sera très pratique pour le transport en étage et pour tous travaux divers dont peuvent avoir besoin les Professionnels du Batiment et aussi les Bri-

couleurs.

### Revendications

1. Dispositif de support coulissant, d'outillages électrique, sur un établi polyvalent et pliable, **caractérisé en ce que** sur cet établi comporte trois panneaux, un fixe (1) un central (2) et un coulissant (3) 5
2. Dispositif suivant la revendication 1, est **caractérisé en ce que** le panneau (2) coulisse et peut recevoir soit une scie circulaire ou une scie sauteuse et tourner de 0 à 90°. 10
3. Dispositif suivant la revendication 1 et 2, est **caractérisé en ce que** le panneau (3), s'enlève pour recevoir l'élément (4) qui supporte un rabot, ou une ponçeuse à bande, où l'élément (5) une lime électrique 15
4. Dispositif suivant l'une quelconques des revendications 1.2.3 que est **caractérisé en ce que** l'établi, comporte un moyen de rallonge (6) qui peut se mettre en long Fig 6, ou en large Fig 7. 20
5. Dispositif suivant l'une quelconques des revendications 1.2.3.4. **caractérisé en ce que** l'établi, peut également recevoir par coulissement, une petite rallonge (14) voir détail Fig 8 et 4. 25
6. Dispositif suivant l'une quelconques des revendications 1.2.3. et 5, **caractérisé en ce que** la rallonge (6) comporte six trous pour le vissage soit: d'une perceuse à coulisse, une tronçonneuse à couper les métaux ou autres matériaux et autres appareils. 30
7. Dispositif suivant l'une quelconques des revendications 1.2.3. 4.5. et 6, **caractérisé en ce que** l'établi et 1a rallonge (6), peuvent se plier et former un tout, pour le transport, voir Fig 2 et 3.. 35
8. Dispositif suivant l'une des quelconques des revendications 3.4. 5.6.7. **caractérisé en ce que** sur le plateau (2) un rectangle (2bis) et un autre plus petit (13), ces rectangles, (2bis) ainsi que le rectangle (4bis) sur le plateau (4), peuvent s'élargir ou se rétrécir pour recevoir tous types d'appareils, relatif à leurs fonctions. 40

### Revendications modifiées conformément à la règle 86(2) CBE.

1. Dispositif de support coulissant d'outillages électriques, sur un ETABLI-TRETEAU-POLYVALENT et Pliable, **caractérisé en ce qu'il** peut être constitué d'une armature en Aluminium et Bois, ou en fer creux. 55

2. dispositif suivant la revendication 1, est **caractérisé en ce que** les deux cotés de l'établi (1) comporte une armature constitué de 2 cornières d'aluminium en U, pour permettre le coulissement des élément (2)(4) et (5) et maintenu par le panneau fixe (1bis).

3. Dispositif suivant les revendications 1 et 2, est **caractérisé en ce que** l'établi (1), comporte deux panneaux, le (1bis) qui est fixe et maintient l'ensemble de l'établi (1), et le panneau (3) qui coulisse et permet le blocage du plateau central (2)

4. Dispositif suivant l'une quelconques des revendications de 1 à 3, est **caractérisé en ce que** le plateau (2) comporte en son centre un cercle (8) qui pivote de 0° à 90°, lequel, en son centre peut maintenir deux cadres, le 1er (24) pour une scie circulaire, le 2ème (13) pour une scie sauteuse, et également une petite meuleuse à métaux.

5. Dispositif suivant l'une des quelconques des revendications de 1 à 4, est **caractérisé en ce que** sur l'établi (1) le panneau (3) s'enlève par coulissement, pour permettre le coulissement du plateau (4) qui peut maintenir soit un Rabot ou une ponçeuse à bande, voir même d'autres appareillages électriques. ex: des outils de fraisages. Egalement le plateau (5) qui maintient une lime électrique.

6. Dispositif suivant l'une des quelconques des revendications de 1 à 5, est **caractérisé en ce que** l'établi (1), peut recevoir deux rallonges, la plus petite (14) qui coulisse sur un support (20) et maintenu par une barre (25). La 2ème (6) qui est accroché à l'établi (1) et par deux pieds (10) se pliant.

7. Dispositif suivant l'une des quelconques des revendications de 1 à 6, est **caractérisé en ce que** la rallonge (6) peut s'accrocher, à l'établi (1), soit en largeur Fig 7, ou en longueur Fig 8.

8. Dispositif suivant l'une des quelconques des revendications de 1 à 7, est **caractérisé en ce que** la rallonge (6), comporte 6 trous (9) pour le vissage, soit d'une perceuse à coulisse, ou Tronçonneuse à métaux, et même autres matériels.

9. Dispositif suivant l'une des quelconques des revendications de 1 à 8, est **caractérisé en ce que** la rallonge (6), représente Fig 10, des moyens serrages (15) maintenu d'une part sur les pieds 10, et la rallonge (6), et fixer par des vis (19), ces moyens (15) servent à maintenir pour la raboter, une grande planche (17), ou même une Porte.

10. Dispositif suivant l'une des quelconques des revendications de 1 à 9, est **caractérisé en ce que** sur la rallonge (6), coulissent des règles (12) voir Fig 7 et

8 et également sur un chemin gradués(26).

**11.** Dispositif suivant l'une des quelconques des revendications de 1 à 10, est **caractérisé en ce** a la page 1-3, Fig 12 et 13, est une vue en coupe d'ensemble de l'établi(1), avec ces deux ralonges(14) et (6) sur lequel coulisse la règle(12), dans un chemin creux(16), et bloquer par la vis(21) et également le moyen de serrage des plateaux sur l'établi(1) par une tige filetée(22) et serrer par les ailettes(23), les ralonges(14)(6) sont maintenu par les barres(24). 5 10

**12.** Dispositif suivant l'une des quelconques des revendications de 1 à 11, est **caractérisé en ce** le plateau(4), maintenant un Rabot, où une Ponçuse à bande, se **caractérise en ce que** son ouverture peut soit s'élargir où se rétrécir, avec des cadres idem à ceus du plateau(2), pour recevoir tous types d'appareils, relatif à leurs fonctions. ainsi on peut y maintenir, des appareils Professionnels comme des appareils de Bricoleurs. 15 20

**13.** dispositif suivant l'une des quelconques des revendications de 1 à 12, est **caractérisé en ce que** tous les appareils électriques fonctionnant sur l'établi(1) et la ralonge(6), sont mis en action les Mains libre, activer par la pédale(8) relia à la prise(7) et au secteur(11) voir page 1-1 Fig 5. on peut voir page 2 fig 11, un petit Etau(18) fixer sous la ralonge(6). 25 30

35

40

45

50

55

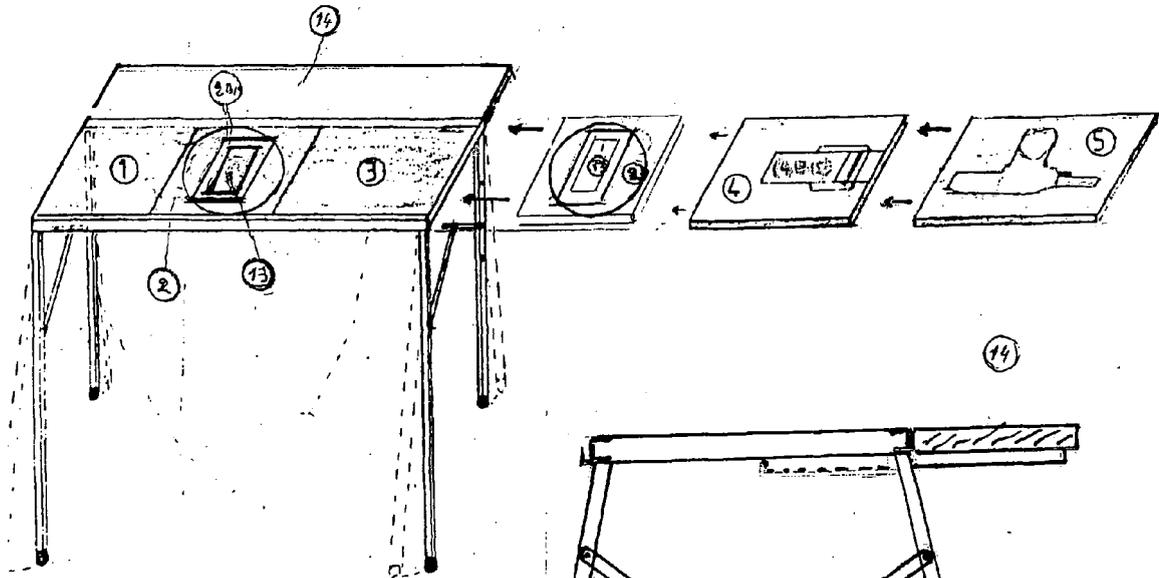


Fig. 4

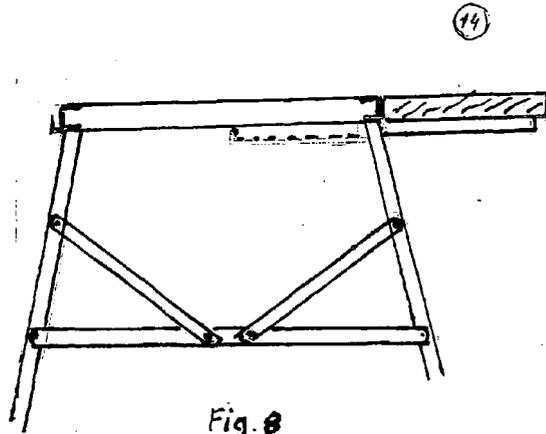


Fig. 8

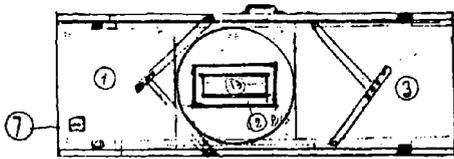


Fig. 3

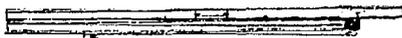


Fig. 2

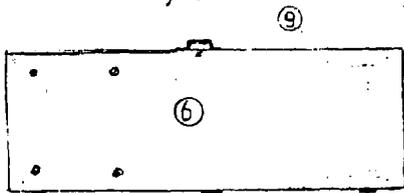


Fig. 1

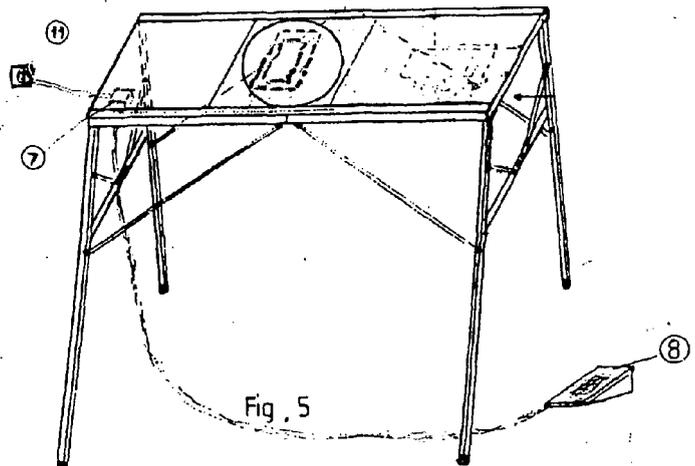


Fig. 5

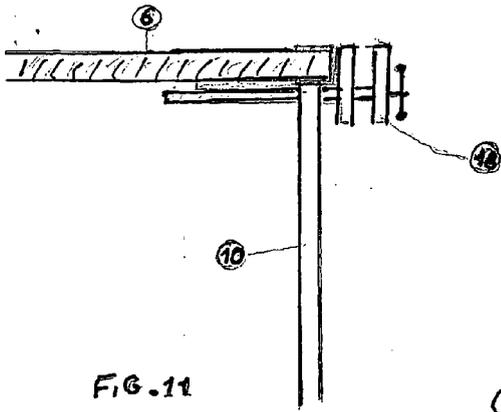


FIG. 11

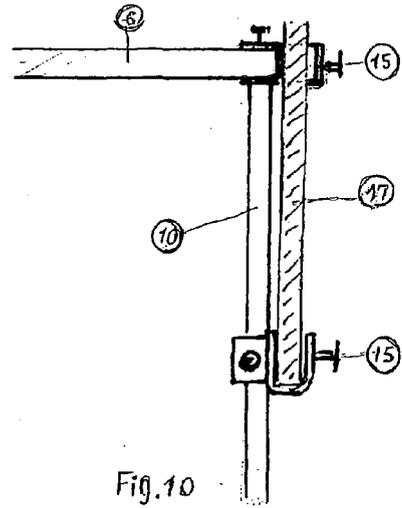


Fig. 10

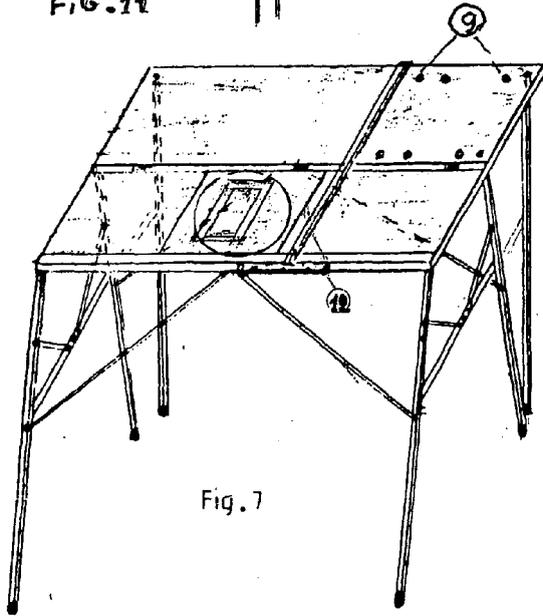


Fig. 7

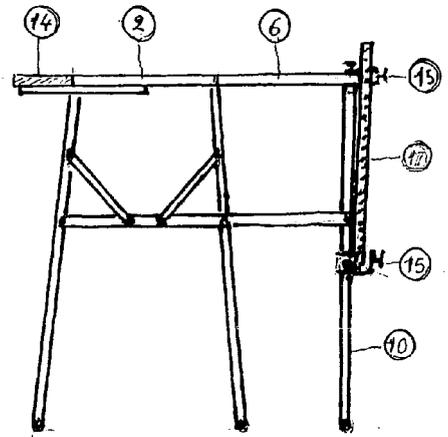


Fig. 9

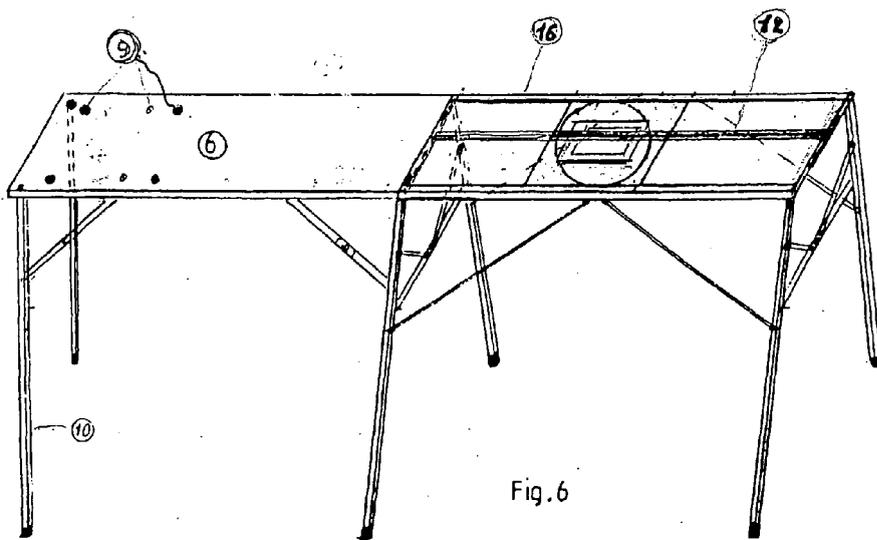


Fig. 6



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
X	US 4 875 513 A (SKARSTEN) 24 octobre 1989 (1989-10-24) * colonne 2, ligne 16 - colonne 3, ligne 2; figures 1-3 *	1	INV. B25H1/04 B25H1/10 B25H1/14
Y	-----	2,4-7	
Y	US 5 398 740 A (MILLER) 21 mars 1995 (1995-03-21) * abrégé; figures 1,2 *	2	
Y	-----	4-7	
Y	US 5 819 671 A (OCAMPO) 13 octobre 1998 (1998-10-13) * colonne 3, ligne 6-21,38-43 * * colonne 4, ligne 8-17; figures *	4-7	
A	-----	2,3	
A	US 4 531 441 A (BERGLER) 30 juillet 1985 (1985-07-30) * colonne 2, ligne 53,54; figures 2,3 *	2,3	
Y	-----	4	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
Y	US 4 068 551 A (KREITZ) 17 janvier 1978 (1978-01-17) * colonne 1, ligne 56-60; figures 1,2 *	4	
A	-----	4,5	B25H B27C B27B B23Q
A	US 4 874 025 A (CLEVELAND) 17 octobre 1989 (1989-10-17) * colonne 7, ligne 33-39,50-58; figures 1,6 *	4,5	
A	-----	5	
A	US 6 161 486 A (BOOTS) 19 décembre 2000 (2000-12-19) * abrégé; figure 1 *	5	
A	-----	7	
A	US 5 165 317 A (FINDLAY) 24 novembre 1992 (1992-11-24) * colonne 8, ligne 26-28; figures 1,2,8,9 *	7	
	-----	-/--	
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche La Haye		Date d'achèvement de la recherche 5 avril 2006	Examineur Matzdorf, U
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	

3

EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
A	US 4 669 173 A (CHANEY) 2 juin 1987 (1987-06-02) * colonne 1, ligne 7-12; figures * -----	1,3	
A	DE 20 2004 000359 U1 (KLAPPERICH) 8 avril 2004 (2004-04-08) * abrégé; figure 1 * -----	8	
E	FR 2 865 955 A (LOTTI) 12 août 2005 (2005-08-12) * le document en entier * -----	1-7	
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
Lieu de la recherche <b>La Haye</b>		Date d'achèvement de la recherche <b>5 avril 2006</b>	Examineur <b>Matzdorf, U</b>
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons ..... & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

3

EPO FORM 1503 03 82 (P04/C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE  
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 05 35 6132

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.  
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du  
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

05-04-2006

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 4875513	A	24-10-1989	AU 7693987 A	10-02-1988
			CA 1291786 C	05-11-1991
			DE 3789660 D1	26-05-1994
			DE 3789660 T2	24-11-1994
			EP 0274504 A1	20-07-1988
			WO 8800514 A1	28-01-1988
-----				
US 5398740	A	21-03-1995	AUCUN	
-----				
US 5819671	A	13-10-1998	AUCUN	
-----				
US 4531441	A	30-07-1985	DE 3106098 A1	02-09-1982
			EP 0058775 A2	01-09-1982
			ES 262663 Y	16-01-1983
			JP 1581611 C	11-10-1990
			JP 2007766 B	20-02-1990
			JP 57138517 A	26-08-1982
-----				
US 4068551	A	17-01-1978	AUCUN	
-----				
US 4874025	A	17-10-1989	AUCUN	
-----				
US 6161486	A	19-12-2000	AUCUN	
-----				
US 5165317	A	24-11-1992	AU 2919189 A	19-07-1989
			WO 8905714 A1	29-06-1989
			CA 1325759 C	04-01-1994
			CN 1035637 A	20-09-1989
			CN 1070859 A	14-04-1993
			EP 0393133 A1	24-10-1990
			JP 3501956 T	09-05-1991
-----				
US 4669173	A	02-06-1987	AUCUN	
-----				
DE 202004000359	U1	08-04-2004	CN 1640615 A	20-07-2005
			EP 1563964 A1	17-08-2005
			US 2005172507 A1	11-08-2005
-----				
FR 2865955	A	12-08-2005	AUCUN	
-----				

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82